



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

06/12/2005: Produits agroalimentaires de montagne: Lancement de la Charte européenne des produits agroalimentaires de montagne de qualité - Joseph Daul (UMP, PPE-DE, F), Président de la Commission Agriculture au Parlement européen

Sous le parrainage de Joseph Daul, Député européen (UMP, PPE-DE, F), Président de la Commission de l'Agriculture et du Développement rural, est organisée le mercredi 7 décembre 2005 à 17h30 une cérémonie de signature de la Charte, suivie par un cocktail et une Conférence de presse (Salle ASP 3E2)

La Charte Européenne des Produits Agroalimentaires de Montagne de Qualité a deux objectifs : l'un de **développement économique à travers une meilleure identification de ces produits en évitant les contrefaçons préjudiciables** ; l'autre **politique, en reconnaissant et valorisant le rôle des agriculteurs et entreprises agroalimentaires en zones de montagne.**

Cette Charte politique traduit la volonté de ses signataires de caractériser, protéger et promouvoir les produits de montagne de qualité pour **contribuer au développement durable des économies et des territoires des zones de montagne d'Europe**. Elle s'appuie sur quatre constats soulignés dans les recherches d'Euromontana : premièrement le rôle crucial de l'agriculture et de l'agroalimentaire en zone de montagne au-delà de l'aspect production ; en deuxième les difficultés et les surcoûts rencontrés par ces zones qui pénalisent leur compétitivité et rend indispensable la recherche de valeur ajoutée ; en troisième, le constat que certains produits au niveau européen s'identifient 'montagne' de façon frauduleuse ; enfin le fait que la « promesse » faite au consommateur à chaque utilisation du terme montagne sur les produits doit être respectée et ne doit pas décevoir.

Euromontana, l'association européenne pour le développement des zones de montagne, et l'**AEM**, Association Européenne des Elus de Montagne, reconnaissent, à travers leurs travaux, le rôle crucial de l'agriculture et de l'agroalimentaire non seulement pour le développement économique et social des zones de montagne, mais également pour la préservation et le développement du patrimoine montagnard (biodiversités, traditions, cultures, paysages...).

Les signataires de la Charte s'engagent à respecter, défendre et à promouvoir, dans leurs actions propres, **cinq principes**:

- 1/ La matière première doit provenir d'une zone de montagne ;
- 2/ La transformation doit être réalisée en zone de montagne ;
- 3/ Les productions doivent prendre en compte les préoccupations liées au développement durable ;
- 4/ Les productions doivent rechercher à favoriser le maintien de la biodiversité et du patrimoine des zones de montagne ;
- 5/ Les producteurs doivent pouvoir garantir à tout moment la transparence des informations au consommateur.

Pour toute information:

Joseph Daul, Député européen Tél: + 32 2 284 75 25

Service de presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90

Euromontana – www.euromontana.org - +32 2 280 42 83, cecile.levret@euromontana.org